

BILAN 3

La biodiversité peut être définie à trois niveaux d'organisation du monde vivant qui sont emboîtés :

- La **biodiversité des écosystèmes** correspondant à la diversité des milieux de vie observables sur Terre, incluant les espèces qui habitent.
- La biodiversité des espèces ou **biodiversité spécifique** correspondant à l'ensemble des espèces vivantes.
- La biodiversité des individus ou **biodiversité génétique** liée à l'existence d'allèles provoquant des différences entre les individus d'une même espèce ou d'une population de cette espèce. Elle se mesure par le nombre d'allèles différents existant pour chaque gène et par la fréquence de ces allèles.

L'état actuel de la biodiversité correspond à un instant de l'histoire du monde vivant : les espèces actuelles représentent une infime partie du total des espèces (environ 1%) ayant existé depuis le début de la vie. La biodiversité se modifie au cours des temps géologiques : des espèces sont apparues, d'autres ont disparues. Les modifications de la biodiversité se sont faites sous l'effet de nombreux facteurs environnementaux dont l'activité humaine.

BIODIVERSITE : ensemble des êtres vivants ainsi que des relations et interactions qui existent entre eux.

ECOSYSTEME : ensemble de la **biocénose** (êtres vivants), du **biotope** (milieu) et des relations entre les deux.

ESPECE : ensemble des êtres vivants pouvant se reproduire entre eux et avoir une descendance fertile.

EROSION DE LA BIODIVERSITE : diminution de la biodiversité.

* Livre p.73

